

Covid-19 : Les Canaliseurs se mobilisent pour adapter la mise en œuvre des mesures de précaution liées aux métiers de constructeur de réseaux

Publication d'un recueil de 15 "fiches prévention" spécifiques aux travaux de canalisations pour accompagner les entreprises dans la reprise de l'activité

Dans le contexte d'épidémie du Covid-19, l'organisation professionnelle Les Canaliseurs s'est mobilisée pour **adapter la mise en œuvre des mesures de précaution aux spécificités des métiers de constructeur de réseaux humides, secs et de thermie**. Ces mesures ont été établies sur la base des gestes barrières et du « Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie du Covid-19 » de l'OPPBTB.

La Commission Prévention des Canaliseurs a établi 15 "fiches prévention", spécifiques aux travaux de canalisations, pour accompagner les entreprises du secteur dans la reprise de l'activité. Elles sont le **fruit d'un travail réalisé par les entrepreneurs et préventeurs de la Commission Prévention**. Ces fiches ont été validées par l'OPPBTB. Le guide de l'OPPBTB étant "multi-métiers", il est bien sûr indispensable de favoriser ces fiches, qui prennent en compte les spécificités des métiers des entreprises de pose et de réhabilitation des réseaux.

Chaque « fiche prévention » **identifie une situation où les équipes sont confrontées au risque de contamination/propagation au Covid-19 et détaille pas-à-pas les actions à mener pour maîtriser le risque de contamination**. Pour chaque contexte, la fiche aborde les activités concernées et présente les protections collectives et personnelles à utiliser ainsi que de manière détaillée les différentes étapes du mode opératoire à respecter.

Fiches disponibles sur <https://canaliseurs-covid19.fr/>



Vidéo sur <https://www.dailymotion.com/video/x7t6l2m>

Contact : prevention@canaliseurs.com

Afin que ces fiches puissent être bien mises en œuvre, Les Canaliseurs vont également déployer d'ici à quelques jours **des sessions dématérialisées de formation/information pour les entreprises dans chaque région**.

Les Canaliseurs s'étaient également organisés, dès le début de la crise, en s'appuyant notamment sur les services de la FNTF, pour être à l'écoute de ses adhérents et ont mis en place **un [dispositif](#) pour les accompagner dans la gestion de la crise** et leur donner tous les outils nécessaires sur les plans financier, juridique, social, préventif... pour y faire face : modèles de lettre, d'attestation et d'arrêt de chantiers, plateforme Intranet, numéro d'appel dédié, etc.

À propos des Canaliseurs

Les Canaliseurs, organisation professionnelle membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics, fédère 330 entreprises, spécialisées dans la pose et la réhabilitation de canalisations d'eau potable, d'eaux usées, d'irrigation, de gaz et fluides divers, faisant des Canaliseurs le 2e syndicat de spécialité de la FNTF.

Contact : 01 45 63 26 08 - info@canaliseurs.com - www.canaliseurs.com

Service de presse : Patricia Desmerger : 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr
[@patdesmerger](https://www.facebook.com/patdesmerger) - **f** : campagne-presse - **in** : fr.linkedin.com/in/patdesmerger